

Intervention de Jacques Prades à l'occasion de la Quinzaine de l'économie solidaire 2008, à l'invitation des associations ATTM et Ntizi Ndoc dans le cadre d'une soirée consacrée au tourisme solidaire

Le tourisme solidaire est une démarche soucieuse de la préservation écologique et humaine des lieux dans lesquels des voyageurs se rendent. Avec une volonté de lutter activement contre la pauvreté, le tourisme solidaire participe de la création ou du développement d'activités économiques collectives.

Nous sommes d'emblée dans le champ ouvert par l'économie sociale au début du 19^{ème} siècle : lutte contre les formes d'exclusion et valeurs communes autour d'un projet ancré sur un territoire.

Cette démarche est en progression partout dans le monde, mais comme tout mouvement à sa naissance, il est difficile de connaître la vitesse de sa diffusion et les formes de sa pérennisation.

D'une part, sa diffusion est urgente au regard de l'évolution alarmante de la bio-diversité car, par son attitude, le tourisme ordinaire sape les cultures, ravage les paysages, entretient la dépendance et rend donc la société uniforme.

D'autre part, la pérennisation est largement fonction de la structuration du secteur : de la façon dont celui-ci se structure dépend l'effervescence du mouvement.

En effet, c'est dans la structuration de leurs mouvements que beaucoup d'expériences d'économie sociale au XIX^{ème} siècle se sont éteintes, banalisées ou institutionnalisées. Il importe donc d'être très attentif aux formes de sa structuration car elles pourraient tarir les sources même du mouvement.

Il y a deux écueils qu'il faut absolument écarter : le premier est celui d'une structuration de haut en bas qui suivrait l'architecture de l'Etat ; le deuxième est de proposer un modèle d'organisation qui serait vrai en tous temps et en tout lieu, selon les règles du modèle des entreprises lucratives.

Dans un premier temps, nous élargissons la question à l'ensemble de l'économie sociale et solidaire et nous montrons en quoi le premier écueil se retrouve dans les rapports politiques entre la gauche française et ces organisations. Puis nous rappelons brièvement le principe retenu par Cerises pour favoriser l'agglomération des activités des initiatives solidaires et des entreprises sociales. L'objectif de cette agglomération est que ces manières alternatives d'agir aient plus de poids économique, politique et social dans un territoire.

I - Pourquoi la gauche française ne revendique pas le mouvement de l'économie solidaire ?

Jacques Prades et Bernadette Costa-Prades ¹

L'économie solidaire est née à la fin des années soixante, des mouvements autogestionnaires et des luttes contre les différentes formes d'exclusions sociales. Pourquoi la gauche française ne la revendique-t-elle pas ? Deux arguments majeurs nous semblent l'expliquer : d'une part, la tradition jacobine française se méfie de la société civile et des initiatives qui viennent d'en bas, d'autre part, la fragilité en France d'une théorie de cette « autre » économie.

¹ Auteurs de « *L'économie solidaire, prendre sa vie en main* » Editions Milan, nouvelle édition 2008

Une classe politique fermée à la société civile

Ce constat s'explique tout d'abord par la composition des familles de gauche. Le Parti socialiste est né en 1905, c'est-à-dire après les grandes batailles politiques (1830, 1848 et la Commune) et les victoires démocratiques (celle des droits de l'homme de 1789, du suffrage universel de 1869) et d'une certaine manière, il est unique en Europe et « handicapé de naissance » constate Michel Rocard. Du côté du Parti communiste, les réticences s'expliquent aussi. En effet, le marxisme, tel qu'il apparaît dans le Manifeste ou dans les Manuscrits, repose bien sur « le mouvement réel qui se dessine sous nos yeux », selon l'expression de Marx. Mais dans sa version officielle, il en est autrement : le Parti communiste est le rempart contre les voix de la rue. Ce parti centralisateur repose sur une avant-garde qui se veut seule détentrice du savoir. Quant au Parti des Verts, il est plus ouvert sur les initiatives locales, certes, mais a eu dès son origine à faire avec des batailles de place et des rivalités de palais.

On comprend mieux alors pourquoi le seul Président de la république de gauche que nous ayons eu sous la 5^{ème} république soit arrivé au pouvoir par des manœuvres de coulisse et d'appareils, et non comme porte parole d'un élan ou d'un mouvement populaire. Tous les partis de gauche en France sont ainsi convaincus que les changements de société se font uniquement par la prise du pouvoir.

Autre exemple qui illustre cette méfiance de la société civile, le succès réel de l'Etat providence en France, qui fait fi des conditions de sa naissance : elles n'ont d'autre nom que l'écrasement par l'Etat, via la naissance de la sécurité sociale, des luttes des secours mutuels et d'un régime obligatoire sur des régimes volontaires. Il importe moins d'insister sur ce qu'apporte globalement le régime général que sur la spoliation des travailleurs de leur propre assurance par une classe de fonctionnaires. Ce qu'auraient pu apporter des caisses autonomes ? Jean Jaurès le décrit bien quand il évoque cette question lors de la création de la Verrerie Ouvrière d'Albi, avec les caisses de retraites qui pourraient financer d'autres créations de coopératives. Par ailleurs, les nostalgiques de l'Etat providence oublient que l'âge d'or de cet Etat n'a duré que fort peu de temps et qu'aujourd'hui, les pays qui s'en sortent le mieux sont ceux qui ont cherché à compter sur leurs propres forces, précisément parce que l'Etat était défaillant, comme on le voit en Espagne et en Italie. Enfin, le mouvement de libéralisation actuel a ceci de particulier : la critique de la marchandisation de la société entraîne immédiatement une défense de l'Etat et du secteur public. Curieusement, il n'y a pas de critique de gauche de l'Etat en France, cette critique étant toujours soupçonnée de libéralisme, à l'exception notoire de Cornélius Castoriadis. Or, toute l'économie sociale depuis ses origines à la révolution industrielle est autant ennemie du tout marché que du tout Etat, même si elle défend fortement l'idée de service public, ce qui est une toute autre question.

La théorisation fragile de l'économie solidaire

La terminologie « économie solidaire » est franco-française et elle est donc difficile à utiliser si on n'adhère pas à l'école qui a fondé le concept. Cependant, comme l'économie solidaire n'est pas définie par des statuts mais par ses pratiques, il importe de bien dissocier le mouvement pratique que le concept cherche à décrire d'une théorisation discutable. En effet, il y a deux manières d'évoquer le mouvement de l'économie solidaire. Dans la première, on cherche une nouvelle théorisation de l'économie sociale où le marchand serait contrebalancé par le non-marchand, et la réciprocité équilibrerait les autres pôles dans une économie qui deviendrait plurielle. L'idéal-type est alors l'association de petite taille qui hybride plusieurs types de ressources et qui vise une « autre économie » : c'est la volonté prêtée à certaines régies de quartiers, aux entreprises d'insertion ou aux crèches parentales, avec une forte volonté de lutter contre l'exclusion économique. L'Etat a une dimension incontournable,

même si la société civile doit exercer sur lui une pression soutenue. Dans la seconde manière de lire « l'économie solidaire », on décrit des familles empiriquement dénombrables, toutes fondées sur des chartes, qui présentent un certain nombre de particularités : un mouvement de structuration qui part de bas en haut, revendiquant des activités marchandes mais non lucratives et une volonté de créer des collectifs choisis. Il n'y a pas d'idéal-type dans ce cas mais un continuum de pratiques qui ont comme point commun de se situer dans une résistance politique. Mais cette résistance n'est pas ostentatoire mais active. La coopérative apparaît souvent comme l'outil le mieux adapté pour favoriser l'autonomie. Celle-ci est nécessaire à terme pour une transformation sociale émanant de personnes qui ont décidé de se prendre collectivement en charge. Ces organisations, filles de la nécessité, émanent souvent de personnes qui comptent sur leurs propres forces...

C'est cette seconde démarche, nullement dépendante de l'Etat, qui nous paraît la plus féconde. Elle repose néanmoins sur le marché, car même si ces activités sont non lucratives, elles n'en restent pas moins marchandes. Rien ne leur interdit des semaines de travail individuel de 20 heures, la lutte contre la désertification rurale, la traçabilité des produits, le développement de l'échange équitable, des écarts de salaire faibles ou inexistant, etc.

Mais c'est de cette démarche-là que la gauche se méfie... Si elle ne se voit nullement remise en cause par une entreprise de réinsertion ou une régie de quartier, qui ramène l'économie solidaire à une économie de la réparation, ou encore à une passerelle permettant d'accéder au final au marché, elle boude la deuxième démarche qui prend des accents plus libertaires.

La gauche ne s'y trompe pas : au travers de ces initiatives qui lui échappent, elle pressent que ce sont des alternatives, des prémisses à un changement radical de société.

Force est de constater que ce n'est plus son objectif depuis de nombreuses années !

En conclusion, le domaine de l'économie sociale et l'économie solidaire est une réponse locale à la mondialisation parce qu'il se crée :

- à partir d'un **projet collectif** : le collectif n'est pas subi comme celui qu'on peut ressentir en milieu rural ou dans le milieu familial. Il s'agit d'un groupe de personnes qui s'associent de façon volontaire,
- en vue d'une **transformation sociale**, en commençant par révolutionner ses propres habitudes et ses propres façons de faire en vue d'un développement durable,
- **ancrée sur un territoire**, contrairement aux entreprises nomades qui n'obéissent qu'à l'attrait de profits supplémentaires,
- en recherchant une autre façon **d'exercer le pouvoir**.

Aux mouvements d'opposition frontale des mouvements ouvriers, ces structures répondent par une prise de responsabilité sociale, en prenant leur vie en main et en comptant sur leurs propres forces. Mais il ne faut pas négliger les difficultés de ce passage dans un pays comme la France marqué par des logiques de blocs (Etat, syndicats et patronat), structuré de haut en bas au travers de corps intermédiaires.

Les pouvoirs publics, percevant qu'ils sont en présence d'une réponse possible à la situation actuelle, sont mal à l'aise devant ces initiatives : peu compréhensibles et interprétées de multiples façons, se défendant d'un contrôle de l'Etat tout en demandant son soutien, traversées par des conflits politiques incessants et se méfiant de la classe politique, ces initiatives ne facilitent pas une politique en la matière.

Mais on ne saurait succomber à l'attrait de la responsabilité sociale des entreprises ou celui du développement durable qui, bien que partant de bonnes intentions (celle de sauver le capitalisme), n'en demeurent pas moins accrochés au pouvoir de propriété.

La question posée pour nous n'est plus celle d'une résistance à la mondialisation des économies. Elle est de se demander comment organiser une réponse économique locale et

cohérente fondée sur une responsabilité forte et la plus large possible des acteurs locaux. La plus grande erreur serait de considérer que le champ que nous étudions est marginal : qu'on imagine qu'à 400 km d'ici existe un territoire basque espagnol où résident plus de 120 coopératives de tous secteurs d'activité (agriculture, pêche, automatisme, distribution, banques, caisse de retraite université coopératives) qui regroupent plus de 35 000 coopérateurs où le droit de licenciement est interdit, dont l'échelle des revenus varie de 1 à 6 ou 8. Qu'on imagine également que les Italiens ont créé une banque coopérative fondée sur des circonscriptions de 200 épargnants qui fixent les règles d'une éthique des projets d'investissement qu'on souhaite réaliser sur un territoire. Enfin, qu'on imagine qu'au lieu d'opposer des habitats sociaux dans chaque ville dans lesquels personne ne veut résider, ou de plaider pour que chaque français devienne propriétaire, ce qui est absurde au regard du prix du foncier, les coopératives de logement québécoise offrent la capacité de créer des projets collectifs en limitant la spéculation foncière.

En conclusion, ce que nous étudions n'est pas marginal.

Evitons maintenant l'effet contraire, de considérer que ce qui est institué est nécessairement nul et que tout ce qui est intéressant doit être petit. L'agglomération des initiatives solidaires et des entreprises sociales doit permettre de combiner l'ensemble des acteurs dans une dynamique d'intercoopération. Ci-après un premier éclairage.

II – Une agglomération basée sur l'intercoopération

Cerises s'appuie sur un classement des acteurs fondé sur une perspective socio-économique plutôt que juridique. Pour tenter de tracer les contours de ces activités, nécessairement flous, répétons-le, nous les avons réparties en deux grandes catégories de ressources et deux grandes catégories d'emplois, suivant ainsi le parcours d'un porteur de projet : *il cherche d'abord des idées de projets puis des ressources financières ; il installe ensuite son projet dans le champ de la production marchande ou directe, ou bien dans le champ de la consommation, de la répartition ou de l'échange*. On peut également lire cette représentation d'une manière différente : les ressources informationnelles expriment la capacité de mobiliser les acteurs. Les ressources financières offrent des ressources à des personnes en nécessité (ADIE), en fonction des projets (NEF) ou du territoire (PFIL). Le mode de production obéit à un principe de réalité, celui de la consommation davantage à celui d'un rêve devenu réalité. Par ailleurs, l'intercoopération entre acteurs de l'ESS (pour développer ce principe voir le rapport de Cerises à Plaine Commune²) doit pouvoir lier des acteurs plus ou moins proches de l'Etat, du marché et de la société civile, de sorte que les initiatives solidaires et les entreprises sociales constituent bien un continuum de structures plutôt qu'elles ne sont définies par un idéal type unique.

²http://w3.cerises.univ-tlse2.fr/dossiers/dossiers.php?id_dossier=2608&idparent=2565

